

## PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze Août à onze heures, les actionnaires de la SAS 213 Boulevard, sis 213 Boulevard de Mulhouse 59100 ROUBAIX, au capital de 1000€ Immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le N° 953 069 697 se sont réunis au siège.

L'assemblée est présidée par M. RAHAL MEHDI qui constate que la majorité est atteinte et, que l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Etaient présents : M. RAHAL MEHDI	50 Actions
M. CATTEAU KEVIN	50 Actions
	-----
Total :	100 Actions

### 1<sup>er</sup> Résolution: Dissolution de la société.

L'assemblée a décidé à l'unanimité la dissolution de la société suite à un manque d'activité et de rentabilité

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

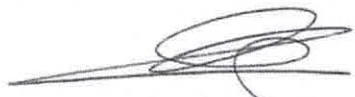
### 2<sup>ème</sup> Résolution : Nomination du liquidateur

L'assemblée décide de nommer M. RAHAL MEHDI demeurant 35 Rue Henri Carrette 59100 ROUBAIX comme liquidateur de la société pour entamer les démarches administratives

LE SIÈGE DE LIQUIDATION SE SITUE AU 213 BOULEVARD DE MULHOUSE 59100 ROUBAIX  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus aucune résolution étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 Heures.

De tout ce qui a été dit le présent procès-verbal est dressé.

  
Certifié Conforme  
Certifié Conforme